

Dossier de presse



**L'apprentissage dans le supérieur,
moteur des transitions
du monde de demain**



FORMASUP

MÉDITERRANÉE



SOMMAIRE

- 3** **Édito**

- 5** **Formasup Méditerranée : un Centre de Formation d'Apprentis renommé**
Qui est Fomasup Méditerranée ?
- 7** Les chiffres clés
- 8** Les 14 missions des CFA
- 9** Accompagnement personnalisé grâce au trio gagnant
- 10** Formations : les 15 secteurs phares

- 11** **Alternance : le contrat d'apprentissage et de professionnalisation**
- 12** L'alternance à l'université : une formation à haute valeur ajoutée
- 14** Comment fonctionne l'alternance pour un apprenti ?
- 15** Comment fonctionne l'alternance pour l'entreprise ?
- 16** Les missions du maître d'apprentissage et du tuteur en entreprise

- 17** **Au cœur de l'alternance : l'égalité professionnelle et la diversité**
Des formations certifiées par l'État

- 18** **La plateforme Cactus : un outil commun pour les apprentis, les entreprises et les universités**

- 19** **La mobilité internationale : un axe stratégique**

- 20** **Les universités et les écoles : des partenaires engagés**

- 21** **Les entreprises partenaires et la Région SUD : des partenaires historiques**

- 22** **Une équipe engagée**

- 23** **Implantation régionale**

- 24** **Annexes**
- 25** Le programme du 29 juin
- 26** Trombinoscope des intervenants
- 27** Communiqué de presse sur le Mois de l'apprentissage

- 30** **Informations pratiques**
Contact Presse

L'alternance à l'université : une voie d'excellence en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

ÉDITO



Formasup Méditerranée fête ses 30 ans. Une célébration auréolée de réussite pour l'apprentissage interuniversitaire en Région SUD !

30 ans après sa création, les résultats sont à la hauteur de nos espérances. Un bilan extrêmement positif pour le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) Formasup Méditerranée, qui s'affirme en position de leader dans la Région SUD et se positionne en second au niveau national, pour l'enseignement supérieur. En 2023, il affiche plus de 7500 alternants et 300 formations. Une exigence de qualité qui perdure depuis trois décennies, marquées par une croissance exponentielle.

Formasup Méditerranée, association loi 1901 réunissant le Medef Sud PACA, les entreprises, les universités et les écoles partenaires a été créé en 1993 avec le soutien indéfectible de la Région SUD. La gouvernance partagée de ce CFA hors les murs fonctionne avec agilité et efficacité, en toute transparence financière. Tous très engagés dans les démarches qualité ISO 9001, Qualiopi, Diversité, nous nous adaptons en permanence tout en gardant notre cap : être au service des apprenti(e)s, des entreprises, des universités et des écoles. Des valeurs fortes comme "l'apprentissage pour toutes et pour tous partout", et "la pédagogie de l'alternance, voie d'excellence", inspirées par les fondateurs du CFA et partagées avec l'ANASUP (Association Nationale pour l'Apprentissage dans l'Enseignement Supérieur) ont abouti à élaborer une charte qualité de l'enseignement supérieur en apprentissage, qui valorise les bonnes pratiques de Formasup Méditerranée dans les universités.

D'abord répandu dans les métiers scientifiques et techniques, du commerce et de la gestion sur les Diplômes Universitaires de Technologie (DUT), licences professionnelles, masters et ingénieurs, l'apprentissage au sein de Formasup Méditerranée se développe avec succès sur des secteurs variés : sport, culture, mathématiques ingénierie, informatique, urbanisme, librairie, droit, mode, biologie.

Toujours à l'écoute des changements, en intégrant les grands enjeux économiques et environnementaux, tels que la transition écologique, le CFA s'adapte aux demandes de création de nouvelles filières et de métiers porteurs pour les jeunes. Ainsi, l'ensemble du monde économique bénéficie de ce système gagnant-gagnant. Afin de garantir l'apprentissage pour toutes, pour tous et partout, des formations dans tous les métiers sont proposées dans la Région SUD. Une solution qui permettra de rapprocher durablement et efficacement les apprentis et les entreprises.

Il est également nécessaire de leur offrir une mobilité internationale avec le consortium FAME porté par Formasup Méditerranée et d'ouvrir l'accès à l'apprentissage aux jeunes en situation de handicap. Il s'agit en définitive de permettre à l'ascenseur social de fonctionner correctement, donner une chance à tous de trouver sa voie, des perspectives nouvelles, de s'engager pour l'égalité professionnelle au sens large.

Tous embarqués pour la suite...

Pour relever ces challenges passionnants, une nouvelle dynamique est enclenchée sous l'impulsion du président de Formasup Méditerranée, Thierry Berger, grâce au soutien réaffirmé des présidents d'universités et des directeurs d'établissements.

Nul doute que les milliers d'acteurs de l'apprentissage au sein du CFA sauront travailler dans l'unité, avec conviction et enthousiasme, pour relever ensemble ces nouveaux défis, au service de la jeunesse et du monde économique, afin d'assurer un avenir meilleur pour la société dans son ensemble !



Danielle SIONNEAU,
directrice du CFA
Formasup Méditerranée



LES MISSIONS DE FORMASUP



CRÉER
UN LIEU DE
RENCONTRE



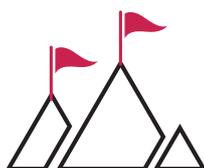
HARMONISER
L'OFFRE DE
FORMATION



**PROMOUVOIR ET
DÉVELOPPER**
L'ALTERNANCE



AMÉLIORER
L'INSERTION
PROFESSIONNELLE



LES VALEURS DE FORMASUP



FAVORISER
L'ACCÈS À TOUS



S'INSCRIRE
DANS UNE DÉMARCHÉ
RESPONSABLE



VALORISER
LES PARCOURS



Formasup Méditerranée :

un Centre de Formation d'Apprentis renommé

Qui est Formasup Méditerranée ?

Le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) interuniversitaire régional a été créé à Marseille le 6 avril 1993, par la volonté commune de l'ensemble des universités de la Région SUD, des entreprises au sein du MEDEF Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, des branches professionnelles et des Unions patronales (Upe 13, Upe 06, Upe 05, Upe 04, Union Patronale du Var).

Il s'appelait à l'origine CFA Epure Méditerranée-Formasup PACA. Pour ses 30 ans, une nouvelle identité, ainsi qu'un nouveau logo sont créés : **il s'appelle désormais Formasup Méditerranée depuis juin 2023.**

Ce CFA est géré par l'association loi 1901 Formasup Méditerranée. Une association gestionnaire et décisionnaire, dont le conseil d'administration comprend à parité les quatre grandes universités de la région : Aix-Marseille Université, Université Côte d'Azur, Université de Toulon, Avignon Université, mais également Centrale Méditerranée, Sciences Po Aix, l'Institut National des Sciences et Techniques du Nucléaire (Cadarache), les principales branches professionnelles du MEDEF Sud PACA (UIMM, Union Régionale de industries de Procédés PACA, Novachim, Ordre des experts-comptables, Fédération des Assurances), la Poste, la CCI Aix-Marseille-Provence.

Formasup Méditerranée gère pour le CFA le développement de l'apprentissage dans le supérieur dans la Région SUD. C'est un CFA hors les murs : les enseignements théoriques se déroulent au sein des formations sur les différents sites universitaires de la Région SUD, qui sont autant d'antennes du CFA. Il accompagne les responsables de formation, les entreprises et les alternants dans tout le processus de l'alternance.

Depuis 2007, il propose en complément de l'apprentissage, une offre de formation universitaire en contrat de professionnalisation constamment enrichie. L'objectif est de promouvoir l'alternance dans le supérieur pour plusieurs types de public et de préparer l'ouverture de formations en apprentissage.

Le CFA a ouvert l'apprentissage aux licences professionnelles et masters dans des nouveaux secteurs où ce dispositif était inexistant jusque-là, comme la biologie, le sport, l'immobilier, la culture, le management public, l'urbanisme, Des formations ont été ouvertes par le CFA dans des villes de taille moyenne comme Gap, Digne, La Ciotat, Arles, Salon-de-Provence, Menton, Draguignan, sur des sites universitaires délocalisés en plus des grands sites universitaires d'Aix, Marseille, Toulon, Avignon et Nice qui accueilleraient déjà historiquement de nombreux apprentis.

Formasup Méditerranée a également accompagné la grande réforme des instituts universitaires de technologie dans les IUT d'Aix-Marseille et IUT Côte d'Azur, Toulon et Avignon, qui ont mis en place une nouvelle pédagogie basée sur les compétences, grâce au fort soutien des entreprises, avec l'ouverture de Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) en trois ans. De nombreux nouveaux parcours en deuxième et troisième année particulièrement adaptés aux besoins des entreprises ont ainsi été ouverts à l'apprentissage.

La politique gouvernementale permet à la fois de soutenir l'apprentissage, avec l'aide à l'embauche d'alternants pour les entreprises d'accueil et la prise en compte des coûts contrat par les OPCO (Opérateur de compétences), et le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale), quel que soit le type d'entreprise.



VISION ET ENGAGEMENTS

- L'alternance pour tous·tes et partout
- Permettre à tout étudiant·e de réaliser une formation en alternance au cours de son cursus
- Développer l'alternance dans des secteurs économiques porteurs d'avenir
- Développer la mobilité internationale des apprenti·es
- Maintenir un apprentissage de qualité
- Promouvoir l'inclusion
- Développer la carte régionale de formation en alternance dans l'enseignement supérieur
- Veiller au bon niveau de formation et à l'insertion des alternants
- Répondre aux 14 missions fixées par la loi *Pour la Liberté de choisir son avenir professionnel* du 5 septembre 2018.

ET DEMAIN ?

Les défis pour Formasup Méditerranée sont multiples pour les années à venir, le CFA devra veiller à :

1. Répondre à la demande des entreprises, en ouvrant des formations en adéquation avec leurs nouveaux besoins.
2. Ouvrir l'apprentissage aux métiers de demain, tout en tenant compte des grands enjeux économiques et environnementaux, tels que la transition écologique, le développement durable, l'intelligence artificielle, et les transformations sociétales.
3. Rester toujours réactif et veiller en permanence à ce que les universités aient tous les moyens humains, financiers et matériels nécessaires pour un apprentissage de qualité.
4. Proposer aux apprenti·es et aux entreprises des services innovants et attractifs, imaginer de nouveaux modes de communication et mises en relation rendus possibles par la digitalisation du contrat d'apprentissage.



Les chiffres clés

Depuis sa création en 1993, le nombre de formations universitaires ouvertes à l'apprentissage et le nombre d'apprentis sont en constante progression en Région SUD. À la rentrée 2022-2023, Formasup Méditerranée propose +320 formations, de bac à bac + 5 (Bachelor Universitaire de Technologie, licences, licences professionnelles, masters et diplômes d'ingénieurs). **Il accueille 7264 apprentis et 450 étudiants en contrat de professionnalisation, au sein de 320 formations.**

30 ANS
D'EXPÉRIENCE

+ 7 700
ALTERNANTS

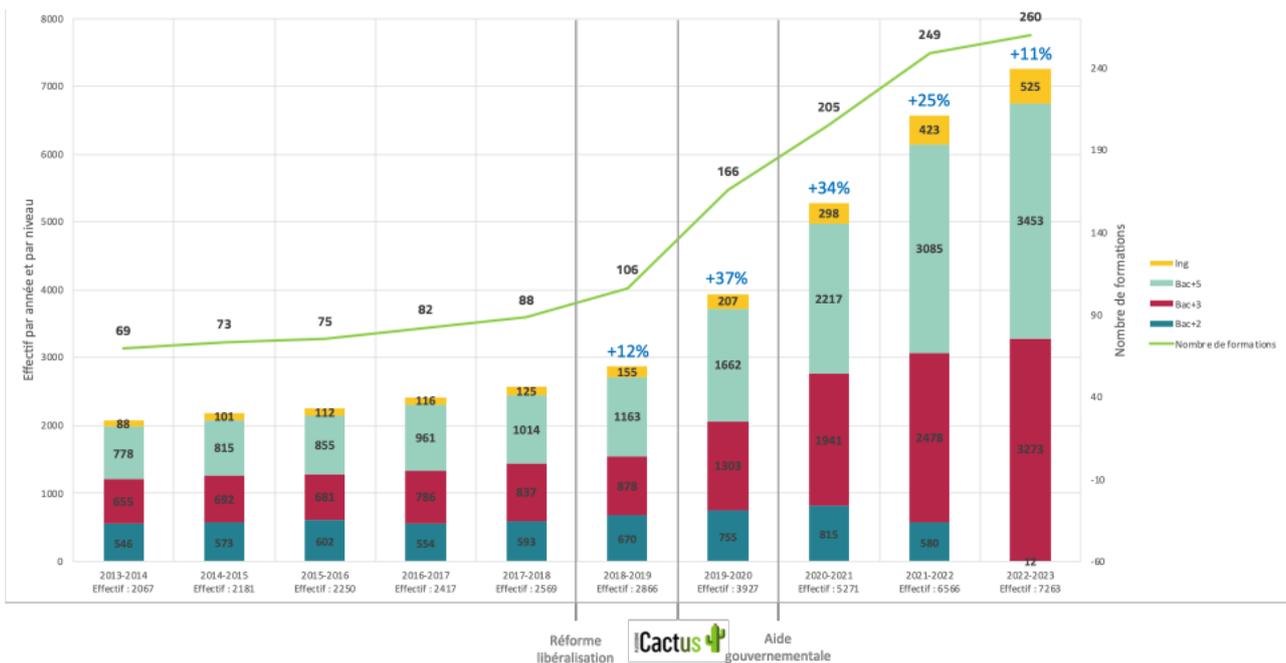
+ 320
FORMATIONS

Les effectifs alternants de Formasup Méditerranée ont été multipliés par trois entre 2018 et 2023, passant de 2500 à 7700. Une croissance confortée par la politique actuelle du CFA, des 4 universités, des écoles d'ingénieur (Centrale Méditerranée, Polytech Marseille, Seatech Toulon, Polytech Sophia) qui ouvrent de nombreuses nouvelles formations en apprentissage, et par la forte demande des entreprises, qui utilisent l'apprentissage pour attirer des talents, les former et les fidéliser à un moment où le recrutement est un enjeu clé, avec des tensions sur le marché de l'emploi.

Le CFA prévoit à nouveau une augmentation du nombre d'alternants pour la rentrée prochaine 2023-2024, avec un objectif à 8000 contrats d'apprentissage.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 DE FORMASUP MÉDITERRANÉE

Évolution du nombre de formations et de l'effectif par année universitaire en région PACA.



Les 14 missions des CFA

Le CFA est investi par 14 missions essentielles au service des alternants, en relation avec ses partenaires (article L6231-2 du code du travail).

Les 14 missions des CFA

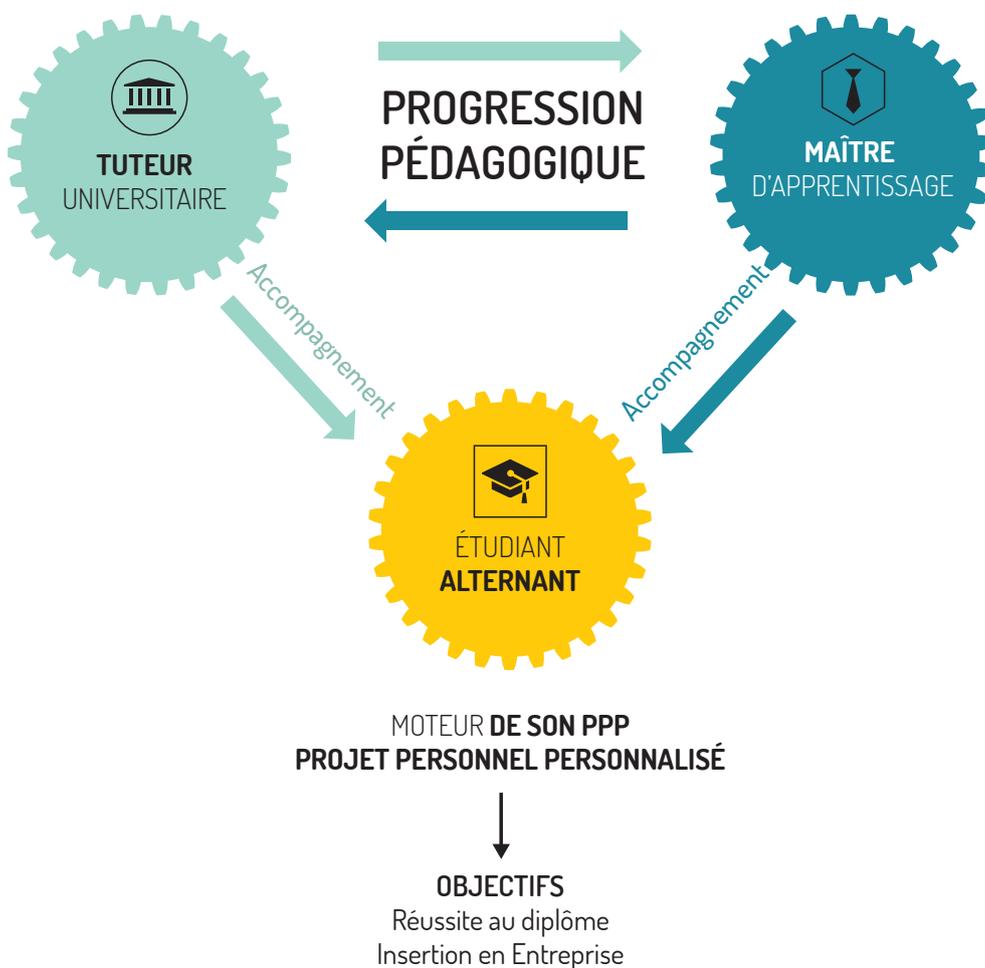


- 1 Accompagner les personnes en situation de handicap
- 2 Accompagner les postulants dans la recherche d'un employeur
- 3 Assurer la cohérence formation entreprise/université
- 4 Informer les apprenti.es sur leurs droits et devoirs
- 5 Accompagner les apprenti.es en rupture de contrat
- 6 Apporter un accompagnement social et matériel
- 7 Encourager la mixité des métiers et prévenir le harcèlement
- 8 Favoriser l'égalité professionnelle
- 9 Favoriser la diversité
- 10 Encourager la mobilité nationale et internationale
- 11 Suivre les apprenti.es quand la formation est à distance
- 12 Évaluer les compétences
- 13 Accompagner les apprenti.es en situation d'échec ou d'abandon
- 14 Accompagner les apprenti.es dans l'obtention d'aides

Accompagnement personnalisé grâce au trio gagnant

Acteurs universitaires, entreprises privées ou publiques et étudiants alternants forment un trio gagnant et travaillent main dans la main.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ GRÂCE AU TRIO GAGNANT



Les 15 secteurs phares

Le catalogue des formations

>>> [Cliquez ici pour télécharger la plaquette](#)

- | | |
|---|--|
| A Agriculture, Agro-Alimentaire | I Immobilier |
| C Commerce, Marketing, Communication, Mode | I Industries |
| D Droit, Assurance, Banque, Fiscalité | I Informatique, Numérique, Mathématiques |
| D Développement territorial, Urbanisme | L Logistique |
| E Économie, Gestion, Comptabilité, Audit | M Management Stratégie |
| E Éducation, Culture | P Pharmacie, Médecine, Santé, Biologie |
| H Hôtellerie, Tourisme | Q Qualité, Sécurité, Hygiène, Environnement |
| | S Sport |

Les formations industrielles, scientifiques et techniques, points de départ du CFA, sont devenues ses piliers. Elles ont été initiées dans des domaines comme la chimie, le génie mécanique, le génie électrique et l'informatique industrielle, le génie biologique et l'instrumentation, les matériaux, mais également le management, le commerce et la gestion.

Celles qui constituent aujourd'hui la force de Formasup Méditerranée sont l'industrie, l'informatique, le numérique, l'ingénierie, les mathématiques, le management, la stratégie, le commerce, le marketing et la communication, l'économie, la gestion, la comptabilité, la qualité, la sécurité, l'environnement, le secteur pharmaceutique, la médecine, la santé, la biologie, l'hôtellerie ainsi que la logistique.

Au fil du temps, le développement de formations transverses concerne de nombreux secteurs (management, RH, gestion, informatique de gestion). De nouvelles formations sont proposées dans des disciplines comme le droit, le management public, la culture, le sport, la mode, la communication, la biologie, le génie civil, l'agronomie et agroalimentaire, ainsi que la transition écologique.

Toutes ces formations sont disponibles depuis le bac, jusqu'à bac +5 (Bachelor Universitaire de Technologie, licences, licences professionnelles, masters et diplômes d'ingénieurs).

L'objectif aujourd'hui est de faire découvrir de nouveaux secteurs, dont l'accès en apprentissage est peu connu du grand public et d'élargir l'éventail des formations à tous les domaines du monde socio-économique, qu'ils soient privés, publics ou associatifs, tels que l'agriculture, l'industrie agro-alimentaire, le développement territorial, le droit, les assurances, la banque, l'éducation, la culture, l'immobilier et enfin le sport.

Formasup Méditerranée a de futurs projets en préparation. **Il ambitionne notamment de créer des diplômes d'accès aux études universitaires en apprentissage : DAEU littéraire et scientifique (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires), pour les personnes qui n'ont pas le bac** et souhaitent reprendre des études universitaires, ce qui serait une grande première en France.

Alternance :

le contrat d'apprentissage et de professionnalisation

Quelles différences entre le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation ?

L'alternance est accessible avec le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Ils répondent tous deux au même objectif de montée en compétences du salarié, en combinant travail en entreprise et formation théorique.

Un alternant désigne aussi bien les étudiants en contrat d'apprentissage (les apprenti.es) que les étudiants en contrat de professionnalisation.

Le contrat d'apprentissage est régi par le Code du travail qui définit les niveaux de rémunération des apprentis, les droits et devoirs de l'apprenti, de l'employeur et du CFA.

 <h3>LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE</h3>	
 POUR LES ÉTUDIANTS	 POUR LES ENTREPRISES
LES JEUNES DE 16 À 29 ANS	LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ
LES JEUNES AU-DELÀ DE 29 ANS Les apprentis préparant un diplôme Les travailleurs reconnus handicapés Les personnes en création ou reprise d'entreprise Les sportifs de haut niveau	LES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS DU SECTEUR PUBLIC (NON INDUSTRIEL ET NON COMMERCIAL)
 <h3>LE CONTRAT DE PROFESIONNALISATION</h3>	
 POUR LES ÉTUDIANTS	 POUR LES ENTREPRISES
LES JEUNES DE 16 À 25 ANS	TOUTES LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ SEULEMENT
LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE 26 ANS ET +	

PLUS D'INFORMATIONS

Pour plus d'informations sur le recrutement d'un alternant en situation de handicap, cliquez sur ce lien : [Handicap, ce qu'il faut savoir](#)

Pour plus d'informations sur le contrat d'apprentissage, cliquez sur ce lien : [Contrat d'apprentissage.](#)



L'alternance à l'université : une formation à haute valeur ajoutée

Les atouts de l'alternance dans le supérieur



Le principe pédagogique de l'alternance est de combiner périodes d'enseignement théorique et pratique. L'alternant se forme à un diplôme universitaire de niveau supérieur (de bac + 2 à bac + 5), tout en acquérant en parallèle une expérience professionnelle de terrain. Il identifie ses compétences et transforme son savoir en hard skills et soft skills. L'alternant appréhende son métier, apprend les codes de l'entreprise et sa culture, ce qui lui permet de mieux appréhender le monde du travail. En intégrant un nouveau poste après l'apprentissage, il est privilégié, car il a été encadré par des professionnels.

Aujourd'hui, de plus en plus de diplômes peuvent s'acquérir par la voie de l'alternance. Dans son entreprise d'accueil, l'étudiant est salarié et bénéficie des mêmes droits et obligations que les autres. En parallèle, il a accès aux avantages du statut étudiant. Enfin, il bénéficie tout au long de son contrat d'un double accompagnement : tutorat universitaire et maître d'apprentissage en entreprise.

Ce dispositif constitue une voie privilégiée d'accès à un emploi durable. En effet, la finalité de la formation en alternance est de permettre à l'étudiant de s'insérer dans le marché de l'emploi avec son diplôme universitaire en poche. Pour cela, il doit bâtir son projet professionnel et progresser tout au long de l'année universitaire pour atteindre ses objectifs. La formation vérifie l'acquisition des compétences tout au long de l'alternance, par le biais de devoirs, contrôles, projets, ainsi que le mémoire de soutenance.

Les atouts de l'apprentissage pour l'entreprise



L'entreprise participe activement à la formation universitaire et à l'insertion professionnelle, tout en bénéficiant d'aides financières.

- Dans une stratégie de pré-embauche, l'entreprise teste un jeune en progression pédagogique à moindre coût et à moindre risque ;
- Elle fait le choix de l'investissement formation pour le futur ;
- Elle connaît le contenu de la formation, ce qui favorise son adéquation avec la pratique ;
- En embauchant un jeune alternant, elle « fait connaissance » avec l'université et les possibilités qu'elle offre (formation initiale, formation continue, alternance, VAE...) ;
- Elle peut utiliser la carte régionale des formations universitaires en alternance comme outil de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) et bénéficier d'un soutien juridique ;
- Dans un contexte de tensions sur le marché de l'emploi, alors que les entreprises peinent à recruter, l'apprentissage est un moyen pour l'entreprise d'attirer des talents, les former, les accompagner dans leur prise de fonction, les fidéliser sur les valeurs et la culture de l'entreprise, pour en faire des collaborateurs à des postes clés stratégiques.

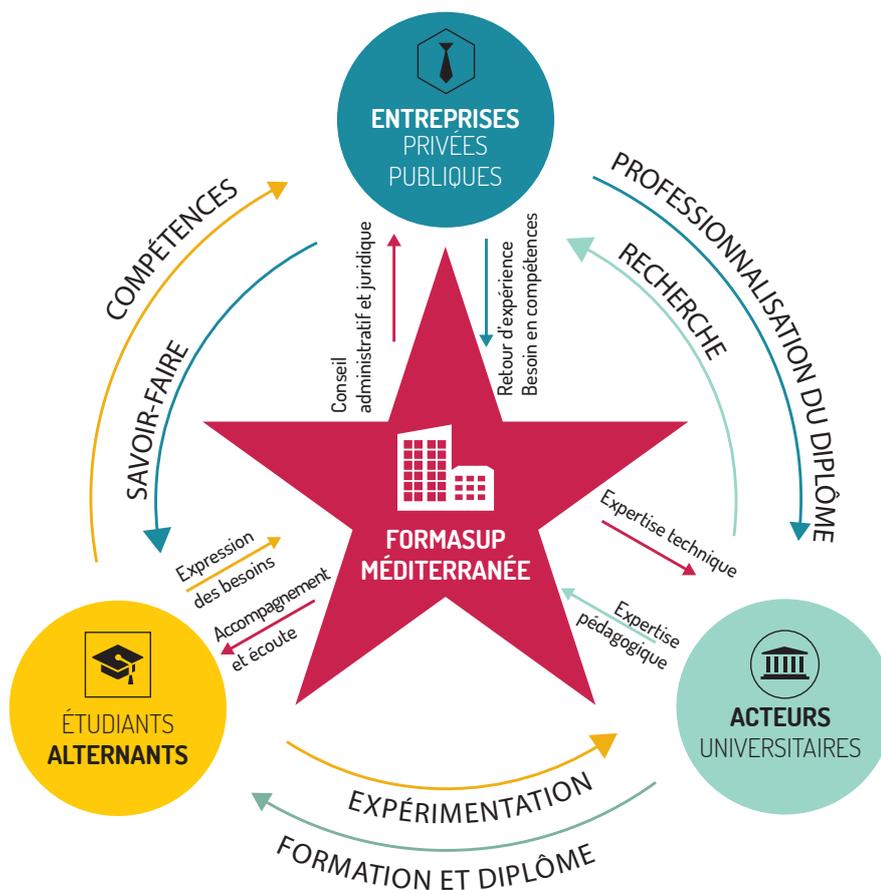
Les atouts de l'apprentissage pour l'apprenti



L'apprenti est un salarié de l'entreprise, en formation à l'université, suivant un rythme d'alternance. Il est également inscrit comme étudiant de l'université et obtient une carte d'étudiant. Il ne verse aucun droit d'inscription à l'exception de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et Campus.) Il a tous les droits et devoirs du salarié de l'entreprise. Il s'engage à assister à tous les cours, à passer tous les examens et à travailler pour son employeur pendant les périodes « entreprise ».

L'apprenti qui choisit l'alternance choisit aussi l'entreprise, et le secteur dans lequel il souhaite se spécialiser. Pour ceux qui souhaitent travailler dans certaines filières difficiles d'accès comme l'aéronautique ou l'industrie pharmaceutique, faire son apprentissage est un moyen "d'ouvrir la porte" et d'accéder à un emploi plus facilement.

L'ALTERNANCE, UN CERCLE VERTUEUX





Comment fonctionne l'alternance pour un apprenti ?

Un contrat d'apprentissage dans l'enseignement supérieur est financé en moyenne à hauteur de 6000 € depuis janvier 2023.

LES ÉTAPES POUR DEVENIR ALTERNANT EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- 1 Candidater à une formation en apprentissage
- 2 Rechercher une entreprise
- 3 S'inscrire sur la plateforme Cactus
- 4 Signer le contrat
- 5 S'inscrire à l'université

LES ÉTAPES POUR DEVENIR ALTERNANT EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- 1 Candidater à une formation ouverte aux contrats de professionnalisation
- 2 Rechercher une entreprise
- 3 Prendre contact avec Formasup
- 4 S'inscrire sur la plateforme Cactus
- 5 Signer le contrat et suivre la formation

ENGAGEMENT DE L'ALTERNANT EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

En signant un contrat d'apprentissage, l'étudiant(e) devient salarié en formation, il est alors considéré par le code du travail comme un salarié à temps complet.

LES DEVOIRS

- 1 Travailler pour son employeur
- 2 Respecter les règlements de l'entreprise et du CFA
- 3 Être assidu
- 4 Tenir à jour son livret d'apprentissage
- 5 Se présenter aux épreuves du diplôme
- 6 Répondre aux questionnaires d'insertion et de satisfaction

LES DROITS

Au sein de l'université

- Gratuité des frais d'inscription à l'université
- Seule la Contribution à la Vie Étudiante et Campus (CVEC) est payée par l'apprenti
- L'apprenti est sous la responsabilité d'un tuteur universitaire qu'il peut contacter pour tout problème susceptible de se produire au sein de l'entreprise
- Il est représenté par des délégués au sein du Conseil de perfectionnement du CFA qui traite des questions relevant de l'organisation pédagogique des formations, ainsi que des demandes d'ouvertures et de fermetures de cycles de formation.

Au sein de l'entreprise, l'apprenti a les mêmes droits et devoirs que les autres salariés.

Il est rémunéré chaque mois et reçoit un bulletin de salaire. Le salaire minimum de l'apprenti évolue en fonction de son âge et de sa progression au sein d'un même cycle de formation dans l'apprentissage.

Les aides

<https://www.cfa-epure.com/employeurs/cles-de-lalternance-entreprise/financement/>



Comment fonctionne l'alternance pour l'entreprise ?

L'employeur peut bénéficier de l'aide gouvernementale aux entreprises d'accueil des apprentis : 6000 € pour la 1^{ère} année du contrat.

DANS LE SECTEUR PRIVÉ

La formation des apprentis est financée par les fonds de la formation collectés par les opérateurs de compétences (OPCO). La loi du 5 septembre 2018 avait prévu que la collecte des contributions des employeurs, au titre du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage était assurée par les OPCO du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020. Entre-temps, la loi de Finances de 2020 a confirmé le report d'un an du transfert de la collecte aux URSSAF. Ces derniers prennent en charge la collecte CUFPA (Collecte de la Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance) depuis le 1^{er} janvier 2022.

Tout contrat d'apprentissage donne lieu à un financement selon des taux définis par les branches professionnelles, validés par France compétences.

Dès la signature du contrat d'apprentissage, le CFA établit une convention avec l'entreprise dans laquelle est défini le tarif de la formation, le niveau de la prise en charge et les éventuels restes à charge. Cette convention est adressée à l'OPCO qui valide le contrat d'apprentissage et retourne au CFA un accord de prise en charge. Le CFA adresse ensuite les factures à l'OPCO et reverse les fonds à l'université qui assure les formations.

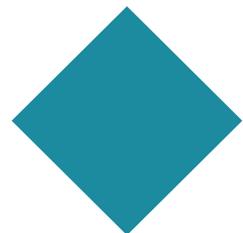
DANS LE SECTEUR PUBLIC ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pour les collectivités territoriales, les fonds du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) financent la formation des apprentis, qui sont complétés par un reste à charge payé par lesdites collectivités. La convention établie par le CFA est adressée soit au CNFPT et à la collectivité territoriale, soit à l'organisme public concerné.

En ce qui concerne le secteur public d'État ou la fonction publique territoriale, cette prise en charge est entièrement assumée par les organismes qui embauchent les apprentis.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Il peut être conclu exclusivement avec un employeur du secteur privé. Les fonds de la formation sont également mobilisés pour financer le coût de formation. La prise en charge de la formation par l'OPCO se fait sur la base d'un coût horaire. En moyenne, il avoisine les 9 à 10 € de l'heure.





LES MISSIONS DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ET DU TUTEUR EN ENTREPRISE

Le maître d'apprentissage accompagne l'apprenti durant son contrat d'apprentissage. Dans le cadre du contrat de professionnalisation, ce dernier est suivi par le tuteur en entreprise.

Leurs rôles sont déterminants, puisque l'entreprise est formatrice. Le maître d'apprentissage et le tuteur appliquent la pédagogie d'alternance proposée par le CFA et l'université, en participant aux réunions d'apprentissage organisées par l'université. Ils ont pour mission de contribuer à l'acquisition des compétences dans l'entreprise, correspondant au diplôme préparé.

Leurs missions sont les suivantes :

- Accompagner l'alternant dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet professionnel.
- Accueillir, aider, informer et guider les salariés qui participent à des actions de formation.
- Contribuer à l'acquisition de connaissances, de compétences et d'aptitudes professionnelles par l'alternant.
- Organiser dans l'entreprise l'activité des salariés en formation et veiller au respect de leur emploi du temps.
- Assurer la liaison avec l'organisme ou le service formation chargé de la formation.
- Participer, à l'entretien d'évaluation organisé par le CFA dans les deux premiers mois du contrat d'alternance, avec le jeune, l'employeur et un formateur pour adapter si nécessaire la formation.
- Participer à l'évaluation des qualifications acquises dans le cadre du contrat et à l'évaluation du suivi de la formation.
- L'employeur doit leur permettre de disposer du temps nécessaire pour exercer ses fonctions et se former.

Le financement du projet comprend :

- Les frais de formation
- La formation tuteur
- La rémunération de l'apprenti



Au cœur de l'alternance : l'égalité professionnelle et la diversité

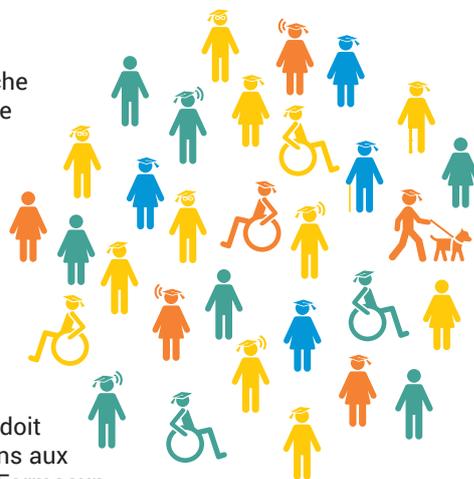
Depuis 2019, Formasup Méditerranée s'est engagé dans une démarche de progrès sur la diversité et l'égalité professionnelle, pour répondre aux exigences de la certification Qualiopi. La réforme de la formation professionnelle de 2018, avec la loi *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* a révolutionné le fonctionnement de la formation et de l'apprentissage. Elle a libéralisé la création des CFA qui deviennent autonomes, alors qu'ils étaient auparavant gérés et financés par les régions.

Cette loi a également obligé chaque CFA à remplir 14 missions inscrites dans le Code du travail, notamment la mixité des métiers, l'égalité professionnelle, le harcèlement et le handicap.

La prise en compte du handicap est essentielle, puisque le CFA doit respecter plusieurs critères Qualiopi, comme l'accessibilité des formations aux apprentis en situation de handicap. En plus de ces obligations légales, Formasup Méditerranée est engagé par conviction. Ainsi depuis avril 2022, une personne en charge de l'accompagnement des alternants en situation de handicap et de la démarche inclusion a été recrutée, en tant que référente handicap et diversité.

Le but est de prévenir et lutter contre les discriminations que peuvent rencontrer les alternants au travail.

Dans cette démarche diversité et inclusion, Formasup Méditerranée est signataire de la Charte de la diversité depuis novembre 2021. Depuis juillet 2022, une démarche de labellisation Alliance (double label Diversité et Égalité professionnelle) est en cours. Elle s'inscrit dans l'ensemble des processus qualité du CFA.



DES FORMATIONS CERTIFIÉES PAR L'ÉTAT

Formasup Méditerranée a été certifié Qualiopi dès juin 2020. Ce nouveau référentiel national qualité devient obligatoire pour tous les CFA. Ses fondements avaient été gravés dans la loi *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel*.

LES CERTIFICATIONS



**La plateforme CACTUS :
un outil commun pour les apprentis, les entreprises
et les universités**

C'EST QUOI ?

Cactus est la plateforme d'inscription de FORMASUP MÉDITERRANÉE. Elle facilite la communication entre les différents acteurs : alternants, entreprises, universités, CFA et OPCO et permet d'éditer le Cerfa.



ACCÈS ÉCOLES ET UNIVERSITÉS

Le responsable de formation accède à la liste des alternants inscrits chez FORMASUP MÉDITERRANÉE. Il suit l'état d'avancement du dossier de chaque alternant.



ACCÈS ENTREPRISE

Le responsable RH de l'entreprise a son accès à Cactus, il reçoit un devis, une convention de formation. Il est guidé dans la saisie des données du CERFA. Il peut également gérer sa liste d'alternants.



POURQUOI EST IL OBLIGATOIRE ?

Il permet de valider l'inscription à FORMASUP MÉDITERRANÉE

LES ★★ ★ POINTS FORTS

- > SERVICE GRATUIT
- > Saisie des données simplifiée
- > Centralisation des données et suivi en ligne du dossier
- > Plusieurs accès simultanés : alternants / entreprises / acteurs universitaires
- > Traitement rapide des informations
- > Suivi de la vie du contrat

La mobilité internationale : un axe stratégique



Formasup Méditerranée considère l'international comme l'un des axes stratégiques de son développement. La physionomie de l'enseignement supérieur s'est profondément modifiée dans le monde entier, depuis le début des années 2000, en raison de la forte augmentation du nombre d'étudiants, avec un doublement dans les pays émergents. **La mobilité des apprentis, qu'elle soit entrante ou sortante, est devenue une tendance forte qui se généralise, entraînant une demande croissante des jeunes et des familles. Au sein de certaines formations les apprentis internationaux peuvent représenter jusqu'à 20 % de l'effectif.**

Depuis toujours, **Formasup Méditerranée soutient les étudiants étrangers qui viennent étudier en France** sous le statut d'apprenti, pour l'obtention d'un permis de travail et sur les démarches à accomplir, toujours en lien avec leur entreprise d'accueil et leur responsable de formation. Il s'agit là de mobilité entrante.

Depuis la loi *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel*, l'accompagnement à la mobilité internationale pour les apprentis pendant leur contrat d'apprentissage est l'une des 14 missions des CFA. C'est la mobilité sortante. Elle **permet aux entreprises d'attirer les meilleurs profils académiques**, pour lesquels l'expérience internationale est un critère dans le choix de la formation.

Formasup Méditerranée considère la mobilité internationale de l'apprenti pendant l'apprentissage comme un véritable **vecteur d'employabilité des jeunes**. Il s'agit d'un élément d'attractivité pour l'apprentissage et les CFA. De plus dans les écoles d'ingénieur, cette mobilité internationale est obligatoire pour obtenir un diplôme d'ingénieur.

Les soft skills et les life skills qui en découlent, telles que l'enrichissement des pratiques dans un environnement de travail différent, la pratique d'une langue étrangère en situation professionnelle, la découverte de nouvelles pratiques sur la transition écologique, ou l'inclusion sont des atouts indispensables pour les actifs de demain, qui seront appelés à travailler dans des environnements cosmopolites. A son retour dans l'entreprise d'accueil, **l'apprenti peut devenir vecteur de changement.**

La mobilité internationale des apprentis peut être individuelle ou collective, se dérouler pendant les périodes entreprise ou les périodes universitaires, soit courte (de quelques jours à deux mois) ou longue (plus de deux mois). Pendant le contrat d'apprentissage, elle ne doit pas excéder 6 mois.

Le CFA établit des conventions juridiques de mobilité internationale avec l'entreprise, propose des séances de préparation au départ et accompagne financièrement les apprentis en leur octroyant des bourses. Des financements de mobilité sont également proposés par les OPCO.

Malgré ces actions des freins existent, car les étudiants doivent trop souvent choisir entre mobilité internationale et formation en apprentissage. Formasup Méditerranée a établi une stratégie pour lutter contre cette discrimination et permettre la mobilité pour toutes et tous. Ainsi le consortium FAME (Formasup Apprenticeship for Mobility in Europe) a été créé en février 2020 et agréé Erasmus. Sous son impulsion, en collaboration avec ses partenaires universitaires pour l'obtention de bourses Erasmus, **FAME finance des projets de coopération pour trouver des partenaires dans le monde entier, pouvant accueillir les apprentis en mobilité.**

L'objectif de FAME est de faciliter le départ des apprentis (DUT, licence, master et Ingénieur), ainsi que celui du personnel acteur de l'apprentissage en mobilité européenne.

FAME
FORMASUP
APPRENTICESHIP
FOR MOBILITY
IN EUROPE



Les objectifs du consortium

- L'insertion professionnelle des apprentis,
- L'égalité des chances entre étudiants et apprentis
- Le renforcement de la citoyenneté européenne des apprentis et des personnels, tant enseignant qu'administratif.

Les universités et les écoles : des partenaires engagés

Les membres de la gouvernance de Formasup Méditerranée, à parité avec le MEDEF Sud PACA et les organisations patronales (Upe 13, Upe 06, Upe 05, Upe 04, Union Patronale du Var, Upe 84) sont :

Les 4 universités de la Région SUD :

- Aix-Marseille Université
- Université Côte d'Azur
- Université de Toulon
- Université d'Avignon

Les écoles :

- Centrale Méditerranée
- Sciences Po Aix
- Institut National des Sciences et Techniques du Nucléaire

Les décisions sur le fonctionnement du CFA, les ouvertures de nouvelles formations en apprentissage, les achats d'équipement et le financement des formations sont prises collectivement dans un esprit de co-responsabilité.

Le CFA travaille avec les universités et écoles partenaires, et, symbole de cette union, il a mis au point divers services pour accompagner et soutenir les formations en apprentissage, ainsi que leurs responsables qui sont des enseignants.

LES UNIVERSITÉS ET ÉCOLES PARTENAIRES DE FORMASUP MÉDITERRANÉE



Eric BERTON
Président
d'Aix-Marseille Université



Jeanick BRISSWALTER
Président
de l'Université Côte d'Azur



Xavier LEROUX
Président
de l'Université de Toulon



Philippe ELLERKAMP
Président
de l'Université d'Avignon



Caroline DEUMIÉ
Directrice générale de
Centrale Marseille



Rostane MEHDI
Directeur de Sciences Po Aix



**Françoise
CAZENAVE-PENDARIES**
Cheffe d'unité à l'INSTN



Chaque formation antenne du CFA applique un cahier des charges de la formation universitaire en apprentissage et un protocole de gestion des fonds qui permet leur traçabilité et assure leur équilibre financier.

Une petite partie des fonds est mutualisée pour permettre une solidarité entre les universités et les formations, notamment en ce qui concerne l'aide au démarrage des nouveaux parcours, ou encore l'achat d'équipements pédagogiques pour les apprentis.

Chaque année la direction du CFA se déplace dans les universités pour des comités de liaison qui permettent de dresser un état des lieux de l'apprentissage, de mieux écouter les acteurs, et de proposer des améliorations de fonctionnement.

Enfin, **dans chaque formation en apprentissage, des délégués apprentis sont élus** pour suggérer des améliorations. L'entreprise considérée comme co-formatrice est donc en partenariat étroit avec le CFA et l'université.

Les entreprises partenaires et la Région SUD des partenaires historiques

Le MEDEF Sud PACA, les branches professionnelles régionales et l'Université d'Aix-Marseille ont créé le CFA Formasup Méditerranée interuniversitaire avec le fort soutien de la Région SUD en 1993. Ce partenariat a permis de déployer une carte régionale des formations, de mutualiser les moyens entre les entreprises et les universités, de veiller à la qualité des formations et à leur adéquation aux besoins des entreprises.

À l'origine, la Région SUD avait la compétence apprentissage déléguée par l'État. Elle était responsable de réguler l'offre de formation, contrôler le budget de financement de l'apprentissage des CFA, ainsi que la qualité de la formation, en collaboration avec les rectorats. Depuis la loi de 2018, la Région SUD conserve la compétence orientation formation emploi et apporte un soutien aux CFA dans le schéma directeur évaluant les métiers en tension.

La Région SUD soutient les projets de développement du CFA, notamment les investissements pédagogiques et la mobilité internationale. Elle coorganise chaque année avec la FNADIR Sud PACA le Mois de l'apprentissage, qui permet aux jeunes de connaître les offres de formation en apprentissage. Elle est donc un partenaire historique et privilégié du CFA Formasup Méditerranée.

L'Association Nationale des CFA de l'Enseignement Supérieur (ANASUP) a été créée en 2013 par Formasup Méditerranée. Elle regroupe aujourd'hui 40 CFA et représente 80 000 apprentis en France. Elle a pour but de faire connaître les spécificités de l'enseignement supérieur, d'en défendre les valeurs et les pratiques auprès du gouvernement. L'ANASUP permet aux CFA de l'enseignement supérieur de mutualiser les bonnes pratiques et de valoriser la qualité de l'accompagnement des apprentis dans les universités.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



L Une équipe engagée

L'équipe de Formasup Méditerranée compte une cinquantaine de personnes :

- 34 personnes au siège Marseille
- 6 personnes à l'antenne de Nice
- 9 personnes à Tallard (05) pour la gestion du campus POLYAÉRO

Il est organisé en 5 grands services : alternance et financement des formations, finances, qualité, communication et informatique.



Thierry BERGER,
Président de l'Association Formasup Méditerranée depuis le 4 octobre 2021, élu par le Conseil d'Administration.

Il a impulsé une nouvelle dynamique, basée sur l'union, la transparence et un dialogue privilégié entre les entreprises et les universités, tout en mobilisant les moyens nécessaires pour assurer la croissance.

Né à Marseille, ce grand défenseur de l'apprentissage a toujours été très engagé, notamment à l'Upe 13, dont il a assuré la vice-présidence en charge des TPE-PME et emploi et également à l'AJE (Association Jeunesse et Entreprises Sud), en tant que président.

Il est également commissaire aux comptes et expert de justice.



Roland KAZAN,
Directeur général de l'Association Formasup Méditerranée, nommé par le bureau.

Né aux Etats-Unis où il a effectué ses études. Maître de conférences et enseignant au sein d'Aix-Marseille Université, il a toujours milité pour l'apprentissage au sein de son université. Ainsi, il a participé en 1993 à la fondation du CFA et au lancement de l'alternance au sein du département Techniques de Commercialisation à l'IUT d'Aix-en-Provence.

Il a ensuite été pendant 10 ans directeur de l'IUT d'Aix-Marseille, puis vice-président insertion professionnelle et formation continue. Il est cocréateur du master Métier de la mode à la Faculté d'Économie et Gestion d'Aix-Marseille Université.



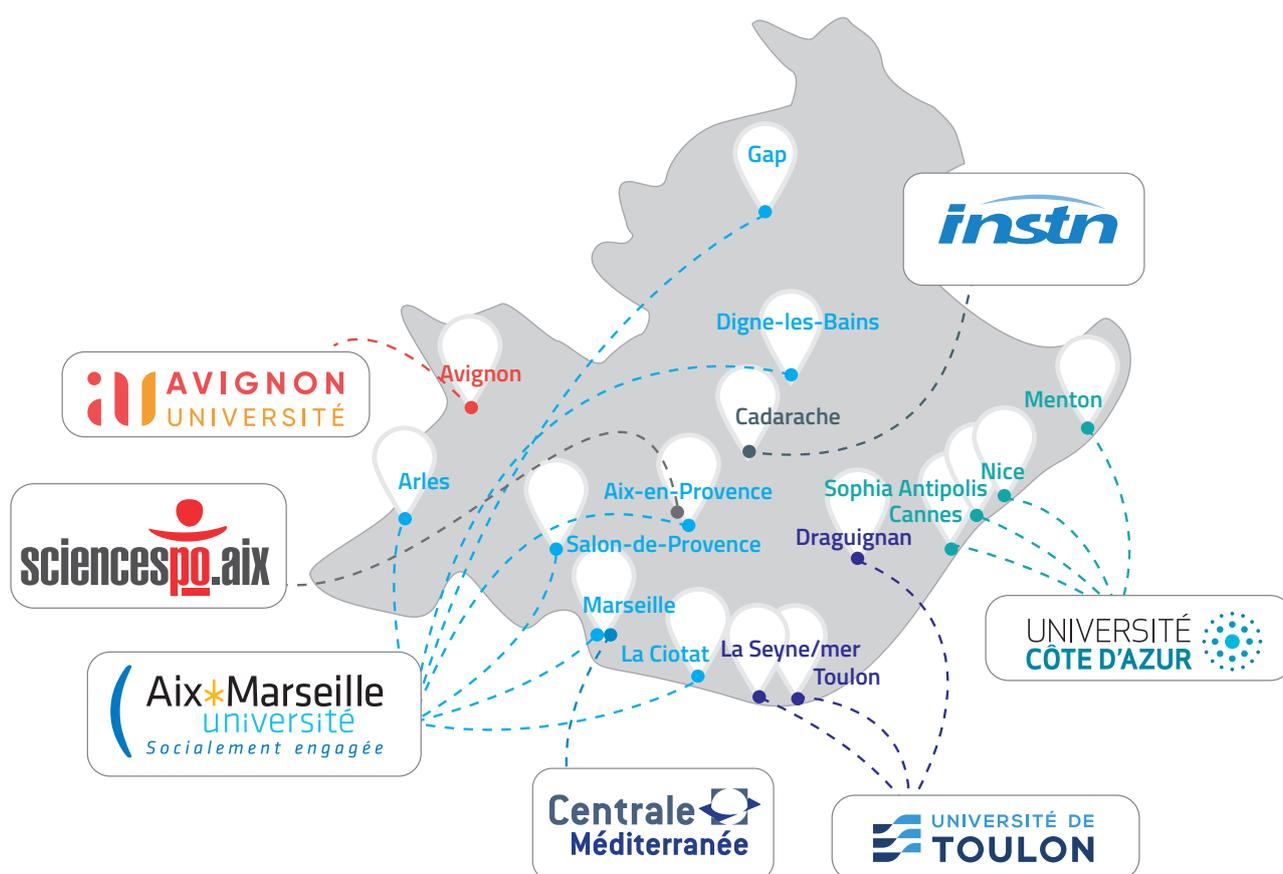
Danielle SIONNEAU,
Directrice du CFA Formasup Méditerranée, nommée par le conseil d'administration.

Née au Pays basque, elle est docteure en sciences aromatiques, ingénieure AgroParisTech et diplômée de l'IAE d'Aix-en-Provence.

Au sein du CFA depuis 20 ans, Danielle Sionneau concentre ses efforts sur le développement de l'apprentissage universitaire, sa reconnaissance comme voie d'excellence en s'appuyant sur les responsables de formation et son équipe. Elle a lancé de nouveaux services, comme la mobilité internationale des apprentis avec le consortium FAME (Formasup Apprenticeship for Mobility in Europe). Elle est également vice-présidente et co-fondatrice de l'association ANASUP.

Une implantation régionale

Des formations en apprentissage sont ouvertes sur toute la Région SUD, dans les grandes métropoles et les villes de taille moyenne.



ANNEXES

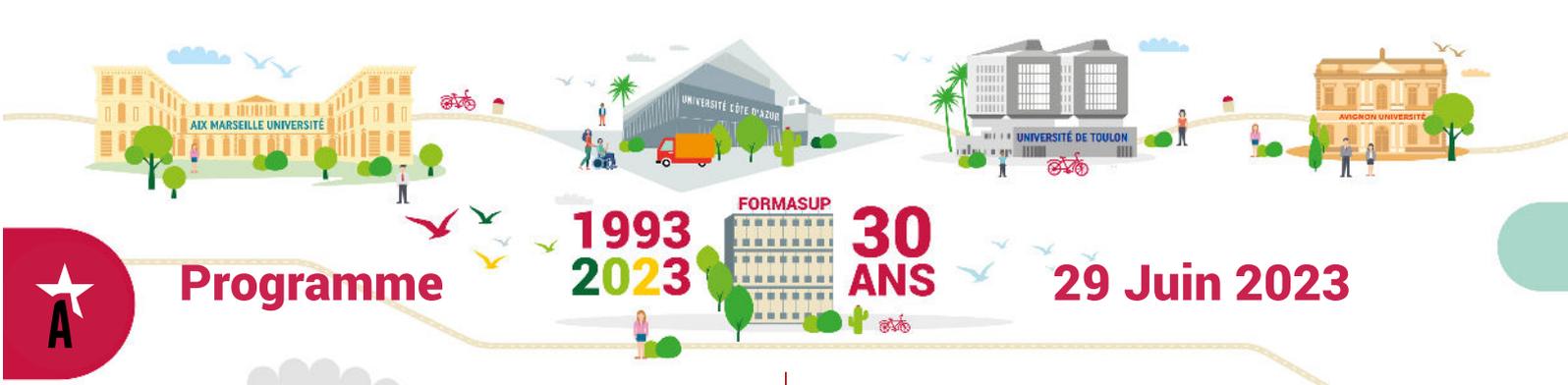
Le programme du 29 juin au Parc Chanot

>>> [Vous pouvez retrouver le programme de la journée ici](#)



Programme en ligne





Programme

1993
2023



30
ANS

29 Juin 2023

09h45 – 10h00

Coup d'envoi des 30 ans

10h00 – 11h00

L'apprenti-e en mobilité internationale, « change maker » dans son entreprise

En présence de :

- Sylvie Brunet, députée Européenne
- Danielle Sionneau, directrice de Formasup PACA
- Ixaka Egurbide, directeur général du campus IMH
- Fabricia Pereira, technicienne supérieure de l'institut polytechnique de Santarem
- Guillaume Graton, responsable de projet européen de l'École Centrale Méditerranéenne
- Frédéric Guittard, responsable de formation de l'Université Côte d'Azur
- Céline Grimaud, référente de la mobilité internationale de Formasup PACA

Animée par Marina Fructus, consultante en mobilité internationale de Formasup PACA.

10h00 – 11h00

IA, mon bel IA, suis-je vraiment le plus intelligent ?

Conférence de Gilles Serasset, maître de conférences en Informatique, Université de Grenoble

11h00 – 12h00

Rendre l'entreprise plus inclusive avec l'apprentissage

Avec la présence de :

- Tanguy Bizien, responsable des études de l'AFMD (Association Française des Managers de la Diversité)
- Christine Cabigiossu, directrice de FACE Sud Provence
- Monique Fragano, chargée de mission emploi RSE de EDF PACA
- Clément Mardini, ambassadeur territorial PACA du Campus de l'Inclusion

Animée par Romane Berthélemy, référente Diversité et Handicap de Formasup Méditerranée

11h00 – 12h00

L'apprentissage pour toutes et tous, et partout : le témoignage des OPCO & CNFPT

En présence de :

- AFDAS : Cyril Julien, conseiller
- AKTO : Jean-Marc Bauge, directeur adjoint alternance PACA
- CNFPT : Nathalie Naili, coordinatrice régionale apprentissage PACA-Corse
- CONSTRUCTYS : Chantal Castel, directrice régionale PACA-Corse
- OCAPIAT : Sabine Cano, animatrice régionale
- OPCO 2I : Sandra Couinaud, directrice régionale PACA-Corse
- OPCO ATLAS : Magali Rasamison, déléguée régionale PACA
- OPCO EP : Didier Antoniol, délégué régional PACA
- OPCO MOBILITÉ : Jennifer Turini, déléguée régionale PACA-Corse
- OPCOMMERCE : Alexandra Mathey, déléguée régionale PACA
- UNIFORMATION : Cathy Desoutter, déléguée régional, délégation Sud-Est

Animée par Fabienne Berthet, journaliste.

12h00 – 14h00

Cocktail déjeunatoire

14h00 – 15h00

Table ronde

L'apprentissage à l'Université : un engagement pour répondre aux nouveaux besoins en compétences aujourd'hui et demain ?

Avec les représentants des établissements partenaires :

- Aix-Marseille Université
- Université Côte d'Azur
- Université de Toulon
- Avignon Université
- Centrale Méditerranée
- Sciences Po Aix
- INSTN

Ainsi que Thierry Berger, président de Formasup Méditerranée & Jean-Louis Maurizi, président du MEDEF Sud.

15h00 – 16h00

La transition écologique au cœur de l'apprentissage

Conférence animée par Jean Jouzel, paléoclimatologue.

Président de l'institut du développement durable et des relations internationales entre 2018 et 2019

Président de la société météorologique de France depuis 2009

Médaille d'or du CNRS

Prix Vetlesen, l'équivalent du Prix Nobel des sciences de la Terre

L'un des plus grands experts français de la recherche scientifique sur le climat

16h15 – 17h15

Parole aux apprenti-es

En présence des super délégué-es de Formasup Méditerranée :

Maëva Gaudefroy : Master Gestion de Ressources Humaines spécialisé en Economie en Management des Ressources Humaines (EMRH), Université Côte d'Azur

Mahamat Oumar Moussa : Master Data Information et Communication Digitale (DI-CoD), Aix-Marseille Université

Jason Fargier Moulin : BUT Hygiène Sécurité et Environnement, Aix-Marseille Université

Salomé Allio : Master Conseil en Organisation et Responsabilité Sociale (CORS), Université Côte d'Azur

17h15 – 17h30

Clôture

par Thierry Berger, président de Formasup Méditerranée.

L'apprentissage dans le supérieur moteur des transitions du monde de demain



Les intervenants



Thierry BERGER
Président de FORMASUP
MÉDITERRANÉE



Roland KAZAN
Directeur de l'association



Danielle SIONNEAU
Directrice du CFA



Sylvie BRUNET
Députée européenne



Ixaka EGURBIDE
Directeur Général du
Campus IMH (Espagne)



Guillaume GRATON
Responsable de projet européen
de l'École Centrale Méditerranée



Céline GRIMAUD
Référente mobilité internationale



Fabricia PEREIRA
Technicienne supérieure Santarem



Marina FRUCTUS
Consultante en mobilité
internationale de Formasup PACA.



Gilles SERASSET
Maître de Conférences
en Informatique



Tanguy BIZIEN
Responsable des études de
l'AFMD



Christine CABIGIOSSU
Directrice de FACE Sud Provence



Monique FRAGANO
Chargée de mission RSE, EDF PACA



Romane BERTHELÉMY
Référente Handicap et Diversité



Fabienne BERTHET
Animatrice



Éric BERTON
Président d'Aix-Marseille
Université



Jeanick BRISSWALTER
Président de l'Université Côte d'Azur



Stéphane AZOULAY
Professeur des Universités
Vice-Président Formation
Université Côte d'Azur



Xavier LEROUX
Président de l'Université de
Toulon



Philippe ELLERKAMP
Président de l'Université
d'Avignon



**Sophie LENGRAND
JACOLET**
Directrice de l'IUT Aix-Marseille



Ange POLIDORI
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire de
l'université d'Avignon



Carole DEUMIÉ
Directrice générale de
Centrale Marseille



**Françoise CAZENAVE-
PENDARIES**
Cheffe d'Unité à l'INSTN



Jean JOUZEL
Paléoclimatologue



Mehdi ROSTANE
Directeur de Sciences Po Aix



Fabien MONNET
Coordinateur des CMI d'Avignon



Jean-Louis MAURIZI
Président du MEDEF



Frédéric GUITTARD
Responsable de formation UCA



Eric Roman-Faure
Maître d'apprentissage
Setma Europe



Clément MARDINI
Ambassadeur territorial PACA
Campus de l'Inclusion



Salomé ALLIO
Apprentie GSF



Communiqué de presse sur le Mois de l'apprentissage en mars 2023

Marseille, le 27 février 2023

**L'apprentissage dans l'enseignement supérieur :
une filière d'excellence en plein boom**

FORMASUP Méditerranée est partenaire du mois de l'apprentissage organisé par la FNADIR SUD tout le mois de mars dans la Région Sud.

Mars : le Mois de l'apprentissage 2023

En mars 2023, la Fédération Nationale des Directeurs de Centres de Formation d'Apprentis (FNADIR SUD) organise en partenariat avec la Région Sud, le Mois de l'apprentissage 2023. Tout au long du mois des actions seront menées dans le but de promouvoir l'apprentissage sur l'ensemble de la région.

FORMASUP Méditerranée est pleinement partenaire du Mois de l'Apprentissage, en réalisant de nombreuses actions, visant à aller à la rencontre des étudiants et des entreprises, en collaboration avec ses universités partenaires : Aix-Marseille Université, Université Côte d'Azur, Avignon Université, Université de Toulon, École Centrale Marseille, Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires de Cadarache, Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence.

Le programme

Des Journées Portes Ouvertes Apprentissage

- **Mercredi 1^{er} mars** de 13h-16h à l'IUT d'Aix-Marseille, Site de Digne-les-Bains, 19 boulevard Saint-Jean Chrysostome, 04000 Digne-les-Bains
- **Samedi 4 mars** de 14h à 17h à POLYAERO Hautes-Alpes, IUT d'Aix-Marseille, Site de Tallard, 1 voie de l'Aérocamp Aéroport de Gap - Tallard, 05130, Tallard
- **Mardi 21 mars** de 14h à 16h à l'IUT d'Aix-Marseille, Site d'Arles, Rue Raoul Follereau, 13200 Arles
- **Jedi 23 mars** de 14h à 16h à l'IUT d'Aix-Marseille, Site de Salon-de-Provence, 150 avenue du Maréchal Leclerc, 13300 Salon-de-Provence
- **Mercredi 29 mars** de 14h à 16h à Aix-Marseille Université, Pôle Universitaire de Gap, 2 Rue Bayard, 05000 Gap
- **Jedi 30 mars** de 14h à 16h à l'IUT d'Aix-Marseille, Site de La Ciotat, avenue Maurice Sandral, 13600 La Ciotat Cedex

Live vidéo : L'apprentissage en Live

- **6 mars** : Apprentissage : Mode d'Emploi
- **20 mars** : Candidater en Apprentissage sur MonMaster
- **28 mars** : Trouver son Alternance

Les vallées de l'apprentissage

4 journées organisées par l'Université Côte d'Azur à proximité des Lycées de Valdeblore, de Drap, du Pays mentonnais, et du Pays Grassois du 27 au 31 mars.

Un webinaire à destination des entreprises

Le lundi 27 mars de 12h à 13h : présentation de l'offre de formation en alternance dans les universités de la Région Sud, et des modalités des contrats.

Un concours vidéo sur les réseaux sociaux à destination des apprentis de l'ensemble des établissements partenaires de FORMASUP Méditerranée : « Une journée en apprentissage avec moi »

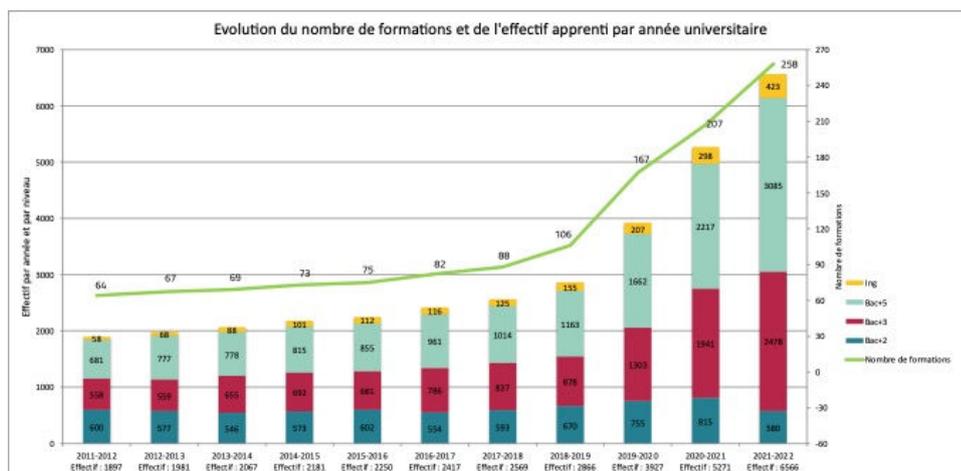
Formasup : une référence pour le développement de l'apprentissage dans la région Sud

FORMASUP Méditerranée est à la fois un organisme gestionnaire et décisionnaire et un centre de formations. Il a été créé en 1993, par la rencontre de l'Union Patronale Régionale PACA, des Universités de la Région Sud et du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le CFA interuniversitaire FORMASUP Méditerranée accomplit une mission de promotion et de développement de l'apprentissage dans le supérieur.

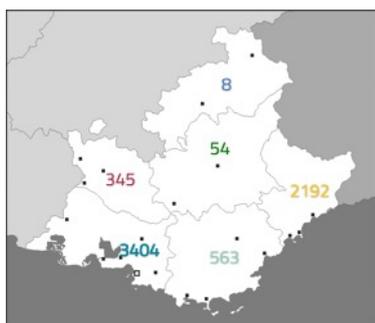
Durant 30 ans, il a formé plus de 55.000 apprenti-es et propose désormais plus de 320 formations par alternance de bac à bac +5. FORMASUP Méditerranée est le CFA le plus important de la Région Sud et le deuxième sur le plan national avec 7700 alternant-es en 2022-2023.

Plus que jamais, l'apprentissage dans l'enseignement supérieur est reconnu comme une voie d'excellence et d'avenir.

Quelques chiffres en région Sud



Localisation géographique des apprentis dans la Région Sud



L'apprentissage, une voie privilégiée d'accès à un emploi durable.

Les atouts de l'alternance dans le supérieur.

Contrairement aux idées reçues, l'alternance dans les formations post bac est en plein développement : de plus en plus de diplômés peuvent désormais s'acquérir par la voie de l'alternance et le nombre d'alternant-es augmente chaque année. Le principe pédagogique est de combiner tour à tour des périodes d'enseignement théorique (à l'université) et pratique (en entreprise).

Dans son entreprise d'accueil, l'étudiant est salarié et bénéficie des mêmes droits et obligations que les autres. En parallèle, il a accès aux avantages du statut étudiant.

Enfin, il bénéficie tout au long de son contrat d'un double accompagnement : tutorat universitaire et en entreprise.

L'alternance comprend deux types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation qui répondent tous deux au même objectif de montée en compétence du salarié, en combinant travail en entreprise et formation théorique.

Informations pratiques

MARSEILLE

Formasup Méditerranée

World Trade Center - 2 Rue Henri Barbusse
5^e étage, Ascenseurs A
13001 Marseille

Téléphone : 04 91 14 04 50

Email : contact@cfa-epure.com

NICE

Antenne de proximité à Nice

Immeuble Le Palazzo, 31 Avenue Simone Veil
4^{ème} étage
06200 Nice

Téléphone : 04 91 14 04 50

Email : contact@cfa-epure.com

Suivez-nous



Avec le soutien de nos partenaires



Nos engagements



Contact Presse

AP

ARIANE PRESSE

Ariane Gantou - de Maistre

06 08 18 48 45

presseariane@gmail.com